

---

**POUR INFORMATION**

Maintenant en ligne : message annonçant l'appui du CCN aux directives de l'ICTMG sur les plaquettes  
Lettre aux clients 2018-41

---

Le 04 octobre 2018

Chers collègues,

Le Comité consultatif national sur le sang et les produits sanguins (CCN) a entériné les directives de l'International Collaboration for Transfusion Medicine Guidelines (ICTMG) sur la transfusion de plaquettes aux patients atteints d'anémie hypoproliférative (Guidance on Platelet Transfusion for Patients With Hypoproliferative Thrombocytopenia).

La déclaration du CCN lit: La quantité de produits plaquettaires éliminés représente un sérieux problème pour la Société canadienne du sang et les services transfusionnels au Canada. En particulier, celle des plaquettes d'aphérèse, car chaque unité étant issue d'un seul donneur, elles coûtent beaucoup plus cher à produire que les plaquettes mélangées. Les produits plaquettaires sont utilisés en fonction des groupes ABO et Rh dans les hôpitaux et il semblerait que cette pratique entraîne une importante élimination de produits. Pour optimiser l'utilisation des produits plaquettaires en fonction des groupes ABO et Rh, et encourager une utilisation appropriée des plaquettes d'aphérèse, le Comité consultatif national sur le sang et les produits sanguins préconise de suivre les directives de l'International Collaboration for Transfusion Medicine Guidelines (ICTMG) sur la transfusion de plaquettes pour les patients atteints d'anémie hypoproliférative (Nahirniak et coll., Guidance on Platelet Transfusion for Patients with Hypoproliferative Thrombocytopenia. *Trans Med Rev* 2015 Jan;29(1):3-13.)

Le guide énumère plusieurs questions, auxquelles il répond par des recommandations, chacune assortie d'une évaluation du niveau de preuve et de la force de la recommandation.

Veuillez transmettre l'information aux professionnels de la santé de votre établissement à qui elle pourrait être utile.

Cette lettre peut être consultée sur notre site Web, au [www.sang.ca](http://www.sang.ca), dans la section « Hôpitaux ». Si vous avez des questions concernant son contenu ou si vous souhaitez l'obtenir dans un autre format, n'hésitez pas à communiquer avec votre agent de liaison.

Le vice-président aux affaires médicales et à l'innovation,



Isra Levy